

Pour avancer, il n'y a que la réhab' !

Les 31 mai et 1^{er} juin 2018, se tiendra à Lyon le 10^e Congrès de Réh@b', qui témoigne du dynamisme du courant français de réhabilitation psychosociale. Denis Leguay, cofondateur du Comité français pour la réhabilitation psychosociale, évoque ce rendez-vous.

Au-delà de l'incantation posée dans le titre de ce 10^e Congrès « Réh@b : on positive ! » (1), pourquoi un tel optimisme dans le contexte actuel de la psychiatrie ?

Parler d'incantation, c'est déjà prendre le parti du sceptique, du désabusé ! Je parlerai plutôt d'affirmation et de volonté. Il faut affirmer pour faire passer un message, une posture. Dire qu'on peut nourrir une autre vision que l'antienne doloriste que la psychiatrie française ressasse depuis quarante ans ne me paraît pas une hérésie. Comme le précise l'argument du congrès, il ne s'agit pas de chauffer des lunettes roses. Mais pointer que des progrès sont possibles, et qu'il y en a eu, c'est aussi se mettre en situation de repérer ce qui ne va pas et devrait être fait. Alors oui, il y a aujourd'hui des contraintes, des limites : les budgets jamais revalorisés, la démographie sinistrée des professionnels, la paupérisation, la désertification en offre de soins de certains bassins de population. Mais il y a aussi des raisons de croire en l'avenir : l'article 69 de la Loi de modernisation de notre système de santé (LMSS) instaure ainsi le Projet territorial de santé mentale (PTSM) qui, établi après un diagnostic partagé par l'ensemble des partenaires du soin, met en évidence les « trous dans la raquette » (2); l'article 51 de la loi de financement de la Sécurité sociale (3), qui permet le financement de « parcours » transcendant les clivages administratifs. Cette dynamique des diagnostics partagés sur les territoires, ce décloisonnement font partager à tous le souci de la santé mentale. Il faut s'emparer de tous ces leviers, et penser la psychiatrie autrement. Ce qui va dans le sens de l'attente des usagers : davantage d'ambulatoire, de réhabilitation psychosociale, d'*empowerment*, d'approche communautaire et sociétale.

Et le métier de psychiatre, comme celui d'infirmier en santé mentale, doit évoluer. À nous de construire !

En France, comment se porte le courant de la réhabilitation ?

Il se porte bien, très bien même. Nos journées sont très suivies, et les propositions de communications abondent. Elles témoignent d'un état d'esprit particulier, qui inspire ce courant de la réhabilitation : l'engagement. Les équipes ont envie de faire, d'expérimenter, d'inventer, d'évaluer ce qui marche bien et ce qui réussit moins bien. En fait, c'est de ce courant que peut surgir le progrès pour les personnes vivant avec un trouble sévère et persistant. Les recherches en psychopharmacologie, après de réelles avancées qui constituent encore le socle des prises en charge, s'intéressent davantage aujourd'hui à des sujets relevant de la recherche fondamentale et non immédiatement opérationnelle. Cela fait trente ans qu'il n'y a pas eu de vrai progrès dans ce champ. On pourrait dire la même chose du courant psychodynamique qui a, pour le moment du moins, livré l'essentiel de son message. Concrètement, aujourd'hui, pour améliorer la situation des usagers, leur parcours, leur destin, leur qualité de vie, il n'y a que la réhabilitation ! Les équipes soignantes l'ont bien compris, qui s'engagent massivement dans cette pratique.

Quels sont les temps forts de cette édition ?

Il y en aura beaucoup ! Sans doute d'abord l'intervention de Jacques Lecomte, psychologue et président d'honneur de l'Association française et francophone de psychologie positive, qui nous dira en quoi ce courant peut nous aider à favoriser le rétablissement. Se succéderont ensuite les tables rondes et *symposia*

sur la recherche en réhabilitation, les psychothérapies, l'accompagnement du changement du système de soins, la démocratie sanitaire, la réhabilitation dans le champ médico-social, les nouveaux outils. En fait, ce congrès est un lieu où tout ce qui est à la pointe du changement fait l'objet d'informations et d'échanges très contributifs à la réflexion générale. L'objectif est de donner une place et un écho aux initiatives du terrain, à celles des équipes.

Ces deux journées sont organisées autour de nombreux ateliers proposés par les équipes soignantes, quelles sont les tendances cette année ?

Oui, il y a des tendances : de nombreuses communications sur le rétablissement, l'*empowerment* et les leviers pour les favoriser, sur les actions concrètes d'accompagnement vers l'emploi, l'habitat, la cité. L'éducation thérapeutique, l'alliance et les outils qui peuvent les porter sont également traités. Nous nous interrogerons aussi sur les hôpitaux de jour et leur évolution souhaitable. Ce sont des journées qui promettent d'être riches, animées, et surtout tournées vers l'avenir.

Réh@b' est ainsi le congrès le plus soucieux de l'avenir proche de la psychiatrie et des usagers, de ce qu'il est urgent, et possible, d'améliorer. C'est notre éthique. Ce n'est pas un congrès portant sur la recherche fondamentale, les causes ou les mécanismes de la pathologie, mais sur l'action, ici, maintenant... ou demain matin !

1- En savoir plus sur le Congrès Réh@b' : www.rehabilite.fr
2- Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

3- Loi n°2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale pour 2018.